

Contactez votre syndicat.

CORONAVIRUS
COVID-19
2019-nCoV

Si vous avez un diagnostic positif pour la COVID-19, contactez votre syndicat. Il vous aidera dans vos démarches avec l'employeur et la CNESST, le cas échéant.

De plus, votre syndicat sera en mesure d'intervenir pour s'assurer que la contamination du virus est contenue dans le milieu de travail.

Ensemble, travaillons à rendre nos milieux de travail sécuritaires.

**La prévention,
ça presse.**



Service de la
santé et la sécurité
du travail

FTQ